

RAPPORT DE GESTION À LA RÉGIE DES TRANSPORTS DU GRAND TORONTO

Réunion du Conseil : Le 28 septembre 2007
Points à l'ordre du jour :
_ Point du président
_ Décision
_ À huis clos
_ Information
 Résolution / règlement

RECOMMANDATION(S) :

IL EST RÉSOLU :

Que le procès-verbal de la réunion du Conseil du 24 août 2007 soit approuvé.

OBJET :

Le procès-verbal de chaque réunion du Conseil doit être examiné et approuvé à la réunion suivante afin qu'il traduise fidèlement les décisions prises.

Nom : Mary Martin
Titre : Avocate générale et secrétaire générale
Coordonnées : 416 874-5915
Courriel : mary.martin@gtta.com

RÉGIE DES TRANSPORTS DU GRAND TORONTO

PROCÈS-VERBAL

RÉUNION ORDINAIRE N° 5 DU CONSEIL

DATE DE LA RÉUNION : Le vendredi 24 août 2007

LIEU DE LA RÉUNION : Living Arts Centre,
Royal Bank Theatre, Mississauga
13 h

PRÉSIDENT : Rob Maclsaac

SECRÉTAIRE : Mary Martin

MEMBRES PRÉSENTS : Roger Anderson
Paul Bedford
Gary Carr
Fred Eisenberger
Bill Fisch
Norm Kelly
Hazel McCallion
Peter Smith

MEMBRES ABSENTS : Adam Giambrone
David Miller

EMPLOYÉS PRÉSENTS : Michael Fenn, directeur général
Employés de la RTGT

OUVERTURE :

Le président Maclsaac a ouvert la séance à 13 h 10.

Le président a remercié la mairesse Hazel McCallion et la Ville de Mississauga, hôtes de la réunion. La mairesse McCallion a répondu par un mot de bienvenue.

Le président a souhaité la bienvenue à un nouveau membre du Conseil, le conseiller Norm Kelly. M. Kelly remplace Brian Ashton, conseiller, à titre de membre du Conseil de la RTGT et du comité de vérification de la Régie.

Le maire David Miller et le conseiller Adam Giambrone avaient fait part de leur absence. Le président a confirmé qu'il y avait quorum et que l'avis de convocation à la réunion, prescrit par le règlement de la Régie, avait été envoyé.

DÉCLARATION D'INTÉRÊT :

Le président a demandé si des conflits d'intérêts potentiels existaient; aucun conflit d'intérêts n'a été déclaré.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE :

- 07-B45 : Que le procès-verbal de la réunion du Conseil du 27 juillet 2007 soit approuvé.

Adoptée

REMARQUES DU PRÉSIDENT :

La mairesse McCallion a demandé que l'initiative Smart Commute soit ajoutée à l'ordre du jour, sous la rubrique Autres points.

Les administrateurs Bill Fisch et Paul Bedford, de même que le président, se sont rencontrés pour établir un mode de sélection des membres du comité consultatif. Gary Carr avait fait part de son absence. Une deuxième rencontre des administrateurs a été prévue pour septembre.

Il est souhaitable que le comité consultatif soit composé de leaders locaux, qui offriront au Conseil un point de vue équilibré sur les défis et les avantages présentés par le plan de transport régional. Une invitation à tous ceux qui seraient intéressés à soumettre une candidature a été affichée sur le site Web de la RTGT.

Le président Maclsaac prévoit visiter tous les maires de la région en septembre et octobre pour les informer des derniers développements concernant la RTGT et les projets dans le cadre du plan de transport régional.

Adoptée

BR-07-0010 : RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le directeur général, Michael Fenn, a donné un bref aperçu de son rapport, distribué précédemment par voie électronique aux membres du Conseil.

Il est résolu :

Que le rapport BR-07-0007 soit reçu et déposé, accompagné d'une directive à l'intention des employés leur demandant de proposer au personnel et aux dirigeants de la RTGT d'inclure la régie régionale des transports de la baie de San Francisco aux organisations qui feraient l'objet d'un voyage d'étude.

Adoptée

POINTS DE DÉCISION

07-B39 : Lieu de la réunion

Il est résolu :

Que le Conseil, conformément à l'article 7.3 du règlement n° 1, approuve le choix de la Ville de Mississauga, plus précisément Royal Bank Theatre, Living Arts Centre, au 4141 Living Arts Drive, Mississauga, (Ontario) L5B 4B8, comme lieu de sa réunion du 24 août 2007.

Adoptée

07-B40 : Politique de confidentialité applicable aux employés municipaux

Le Conseil a accepté la demande du maire Miller, qui désirait que l'étude de cette résolution soit reportée à la réunion de septembre du Conseil, à laquelle il assistera.

BR-07-0011Modification au règlement n° 1

Il est résolu :

Que le Conseil approuve les modifications au règlement n° 1, relatives à l'application d'ententes, à l'approbation des dépenses du président et au lieu des réunions du Conseil, apportées par la variante suivante de l'article 4.1 de la modification au règlement et qui a été annexée à l'avis de convocation à la réunion envoyé aux membres du Conseil :

4.1 Cette modification au règlement entre en vigueur à la date de son entérinement par les administrateurs. Les articles 2.1 et 2.8 de cette modification au règlement doivent être soumis au comité de vérification de la Régie pour étude plus poussée. Ils restent en vigueur à moins que le comité de vérification ne leur apporte des modifications après les avoir étudiés; ces modifications entrent alors en vigueur.

Adoptée

07-B43 : Création du Comité des ressources humaines et de la rémunération et adoption de sa charte

Il est résolu :

1. Que les administrateurs suivants soient nommés au comité des ressources humaines et de la rémunération :
 - Peter Smith, président du comité
 - Fred Eisenberger
 - Norm Kelly
 - Rob Maclsaac
2. Que l'ébauche de charte du Comité des ressources humaines et de la rémunération distribuée avec l'avis de convocation à la réunion soit approuvée, avec toutefois la modification suivante à l'alinéa 7 (sous la rubrique de la charte « Responsabilités et pouvoirs ») :

7. Le Comité des ressources humaines et de la rémunération passe en revue les échelles salariales qui seront proposées par le directeur général et applicables aux membres de la haute direction, et les recommandent au Conseil. Le Comité des ressources humaines et de la rémunération analyse le montant total de toute prime d'encouragement fondée sur le rendement et devant être versée aux membres de la haute direction, sur proposition du directeur général. Il passe aussi en revue la liste des employés admissibles à cette prime et fait ses recommandations au Conseil.

3. Que le directeur général est autorisé à procéder promptement au recrutement et à l'embauche des principaux cadres et des autres gestionnaires de la Régie.

Adoptée

07-B42 : Adoption des initiatives immédiates

Il est résolu :

1. Que le Conseil approuve les projets rapidement réalisables et recommandés dans le rapport.
2. Que le Conseil demande au président de présenter la liste des projets recommandés au ministère des Transports afin que leur mise en œuvre puisse être envisagée dès l'automne 2007 ou plus tôt.
3. Que le Conseil demande aux employés de lui présenter, à l'automne 2007 :
 - a. Un rapport d'étape sur la mise en œuvre des projets rapidement réalisables décrits dans le rapport
 - b. Une version améliorée du cadre préliminaire des critères d'évaluation ainsi que des recommandations sur les initiatives réalisables à plus long terme qui pourraient être mises en œuvre au printemps 2008
4. Que les employés reviennent devant le Conseil fin 2007 ou début 2008 pour faire le point sur l'état de ce projet.
5. Que les employés procèdent à l'examen, en consultation avec GO Transit, de l'ajout de structures additionnelles de stationnement aux stations GO à titre d'initiative additionnelle rapidement réalisable, et fassent rapport sur cette démarche à l'occasion de la réunion de septembre du Conseil (*distribution d'une modification à l'ébauche de résolution*).

Adoptée

07-B50 : Gare d'autobus interrégionale de la gare Union de Toronto

Il est résolu :

1. Que la RTGT assume un rôle de premier plan dans l'évaluation de la viabilité d'un nouveau développement du 90, rue Harbour, à titre de gare d'autobus interrégionale desservant la région du grand Toronto et de Hamilton, et au-delà.
2. Que les employés aient comme mandat de faciliter la coordination des parties pouvant être intéressées, ce qui comprend, sans s'y limiter, la Ville de Toronto, le secteur riverain de Toronto, la Province de l'Ontario, GO Transit, le gouvernement fédéral et l'Ontario Motor Coach Association, *reconnaissant le rôle clé que la Ville de Toronto, la TTC et TEDCO peuvent jouer étant donné le travail considérable que ces entités ont déjà effectué sur ce dossier* (les italiques sont une modification à la résolution distribuée avec l'avis de convocation à la réunion).
3. Que les employés aient comme mandat de proposer des stratégies de mise en œuvre pour ce projet, si l'évaluation s'avère positive.
4. Que le président soit autorisé à faire part à la Province de l'Ontario de l'intérêt porté par la RTGT à ce projet et à demander que la Province ne prenne aucune décision quant au site tant que la RTGT n'aura pas complété son évaluation.
5. Que les employés reviennent devant le Conseil en février 2008 pour faire le point sur l'état de ce projet.

Adoptée

TABLE RONDE

Aucun sujet n'a été abordé lors de cette table ronde.

AUTRES POINTS

Résolution à propos de : Smart Commute

Il a été résolu de demander aux employés de procéder promptement à l'intégration de l'initiative Smart Commute aux activités de la RTGT, conformément à la résolution 07-B44.

Adoptée

Motion d'ajournement déposée à 14 h.

Adoptée

La présente est une copie certifiée conforme du procès-verbal de la réunion du 24 août 2007 du Conseil d'administration de la Régie

Président

Secrétaire
